

SESSION 2016

**AGRÉGATION
CONCOURS INTERNE
ET CAER**

Section : MUSIQUE

COMMENTAIRE DE TROIS FRAGMENTS D'OEUVRES

Durée : 2 heures

Le diapason mécanique est autorisé.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

Vous commenterez successivement les trois extraits diffusés.

Le troisième extrait est issu d'une pièce intitulée *Die Leiermann* (le joueur de vielle) issue d'un album où le compositeur Hans Zender, né à Wiesbaden en 1936, « recompose » *Le Voyage d'hiver* de Schubert.

Le troisième extrait étant identifié, vous développerez votre commentaire en proposant une démarche pédagogique visant la connaissance par des élèves de collège et lycée de l'extrait entendu.

Il sera procédé pour chaque fragment à trois écoutes successives séparées par un intervalle de trois minutes. Au terme de la troisième écoute de chacun des deux premiers fragments, vous disposerez de 20 minutes pour rédiger votre commentaire. Au terme de la dernière écoute du dernier fragment, cette durée de 20 minutes sera augmentée dans la limite de l'horaire global imparti à l'épreuve, vous permettant ainsi d'affiner votre commentaire.